

SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

Baccalauréat 2021 : l'ombre d'un boycott sur les épreuves sportives

Hans NDONG MEBALE
Libreville/Gabon

PLUSIEURS candidats n'ont pas pu prendre part aux épreuves sportives de l'examen du baccalauréat, session 2021, qui ont débuté lundi dernier sur les différents centres retenus

pour leur déroulement. Un mouvement d'humeur observé par plusieurs enseignants en raison du non-paiement des vacances de l'année écoulée en serait la principale cause. Si dans certains centres, les

épreuves ont pu se tenir, comme au lycée national Léon-Mba (LNLM), par exemple, il n'en est pas de même dans les autres pour de nombreux candidats. En effet, selon une source proche du dossier rencontrée sur un plateau sportif hier, "c'est une situation qui pourrait évoluer dans les prochains jours. Nous ne pensons pas que les épreuves se dérouleront normalement aujourd'hui. Et ce, en raison de la menace de boycott de cer-

tains enseignants. Car si les vacances ne sont payés, les épreuves ne pourront pas se dérouler durant les deux prochaines semaines. Aussi, à cause du Covid-19, nous avons dû retenir uniquement les épreuves des courses et des sauts. Il faut également noter que le personnel médical qui est déployé sur le terrain n'est pas équipé. Or, nous recevons entre 80 et 100 candidats par jour". De son côté, l'Éducation nationale annonce le paie-



Photo: H.N.M. Une vue du plateau sportif du lycée national Léon-Mba, hier

ment des vacances et les dispositions prises pour que les épreuves se déroulent en toute quiétude.


UOB : le Snec dit "non" au début des cours à la FLSH

Rudy HOMBENET ANVINGUI
Libreville/Gabon



LES enseignants-chercheurs membres du SNEC-UOB, fermons le portail aujourd'hui lundi 7 juin 2021. Nous avons déposé un préavis de grève au bureau du recteur de l'UOB, à ce jour nous n'avons jamais été appelés pour amorcer une quelconque négociation", a annoncé Dr Mathurin Ovono Ebe, président du Syndicat national des enseignants-chercheurs (SNEC) section Université Omar-Bongo (UOB). Depuis le début de la semaine, l'accès à l'UOB est interdit par les enseignants-chercheurs en colère. Ils seraient contre le calendrier de la Faculté de lettres et des sciences humaines (FLSH) annonçant le début des activités pédagogiques pour le 17 mai "parce qu'au sein d'une même Faculté, il ne peut pas avoir des dysfon-

ctionnements calendaires". Un refus qui s'expliquerait par le retard observé dans plusieurs départements de la plus grande faculté de l'UOB. "Nous parlons de l'année 2019-2020 que 9 départements sont en train de terminer alors que 4 départements veulent ou ont déjà commencé les activités de l'année 2020-2021. Nous disons stop à ce désordre calendaire", fustige M. Ovono Ebè. Dans son chapelet de revendications, le Snec-UOB exige aussi la nomination d'un recteur et de ses vice-recteurs tel qu'il a été prévu depuis le départ du Pr Marc-Louis Ropivia. Non sans rappeler que l'UOB n'a plus de SG adjoint ni de deux directeurs de départements à la Faculté de droit et des sciences économiques (FDSE).



MAIRIE DE MOUILA

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL

Date de lancement : Mercredi 09 juin 2021
Appel d'offres : N° 003/ML/CAB.M/SG/ELECT/2021
Projets : Travaux d'extension du réseau électrique
Source de financement : Budget Municipal 2021

1. OBJET

La Mairie de Mouila lance l'appel d'offres pour la réalisation des travaux d'extension du réseau électrique dans la Commune de Mouila.

2. ALLOTISSEMENT

Le présent appel d'offres est composé d'un lot unique : Travaux d'extension du réseau électrique dans la Commune de Mouila.

3. PARTICIPATION

Sont admis à concourir, tous les soumissionnaires non concernés par les mesures d'exclusion et d'incapacité de l'article 93 du décret n°00027/PR/MEPPDD du 17 janvier 2018 portant Code des Marchés Publics.

4. CRITERES DE QUALIFICATION

En application des dispositions de l'article 89 du code des marchés publics, les soumissionnaires doivent justifier aux fins d'attribution du marché, de leurs capacités juridiques, techniques et financières.

5. RETRAIT DES DOSSIERS ET RENSEIGNEMENTS

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré à l'adresse ci-dessous contre paiement au Trésor Public d'un montant non remboursable de **300 000 FCFA** par lot. Les soumissionnaires intéressés peuvent obtenir des renseignements complémentaires à la même adresse :

MAIRIE DE MOUILA
CABINET DU MAIRE
SECRETARIAT GENERAL
BP : 170 MOUILA/Gabon -Tel : 066 67 67 88/077 53 78 46

6. CRITERES D'EVALUATION

Les offres seront évaluées conformément aux dispositions de l'article 31 des Données Particulières du Dossier d'Appel d'Offres.

7. DEPOT DES OFFRES ET GARANTIE DE SOUMISSION


Les offres doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessus au plus tard le **mardi 29 juin 2021 à 10 heures** et être accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant équivalent à 1% du montant de chaque offre hors taxes.

A compter de cette date, ces offres resteront valables 120 jours.

8. OUVERTURE DES PLIS


Les plis seront ouverts en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent être présents, le **mardi 29 juin 2021 à 10 heures 30 minutes**.

Le Directeur Général des Marchés Publics



Eugène Pénat
DIRECTEUR GENERAL DES MARCHES PUBLICS

Le Maire de la Commune de Mouila



Jean Norbert DIRAMBA